

N°759

24 Mars 2017

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Agir c'est choisir !

Alors que la campagne présidentielle peine à aborder les questions de fond, que la mise en cause de plusieurs candidats sur leur probité abîme encore l'honorabilité du débat citoyen, la CGT avait proposé de faire du 21 Mars dernier, une journée nationale d'action pour la défense et le développement de l'industrie et des services publics.

Plusieurs dizaines de milliers de salariés au total étaient présents sur les 80 lieux de rassemblements et de manifestations partout dans le pays.

Le travail préparatoire de mise en commun des attentes et d'expression de projets industriels alternatifs est au cœur de cette démarche qui a voulu aussi exprimer la nécessité de services publics forts au bénéfice de l'activité économique et de la population, surtout en termes d'égalité territoriale.

Dans notre secteur, que ce soit entre autres, sur la sécurité et la qualité du réseau de télécommunications, le service bancaire de proximité, la distribution du courrier et des colis, les cadres expriment plus que des revendications, mais s'attellent déjà à conceptualiser ce que pourrait signifier un véritable service public de la communication en réponse aux besoins renouvelés de la population.

Au delà des initiatives construites à l'occasion de cette journée, chacun comprend que ces enjeux transcendent l'agenda électoral.

Pour notre Union Fédérale des Cadres et ses militants, la nécessité de les faire partager le plus largement signifie aussi que le rassemblement dans l'action qui s'opère dans plusieurs métiers ne demande qu'à grandir.



Branche Poste

Une demi baguette !!!

Deuxième séance de négociation et toujours des propositions d'augmentation dérisoires : 0,7% pour les classes 1 et 2 au 01/07, 0,95% pour la classe 3 au 01/04, 0,8% revalorisation individuelle plus 0,4% pour les groupes A, complément de rémunération +1,1% au 01/07, complément familiaux et géographiques +1,1%, prime ultra-marine +1,1%.

La Poste persiste dans son déni de la réalité et prétexte une inflation à 0,13%.

Or, dans le même temps, l'INSEE annonce une augmentation du coût de la vie de 1,2% avec des hausses de +10% de l'énergie et +8% pour les produits frais.

Les bénéfices de La Poste explosent résultat net en augmentation de 33,6% alors que les propositions représentent une augmentation de 0,50 centimes d'euros brut par jour !!!!

C'est inadmissible !



Les COBA au combat

Lors de la journée d'action du 14 Mars, les Conseillers Bancaires se sont fortement mobilisés. Compte tenu des absences prévues, le chiffre de grève s'élève à plus de 30% nationalement.

Ce chiffre témoigne d'un engagement fort dans l'action, et nous donne le signal que la suite de l'agenda social doit s'écrire à partir de réponses concrètes aux revendications exprimées lors de cette journée.

La coupe est pleine et les COBAS ne veulent pas en rester là ! Une lettre ouverte, un tract, des initiatives locales et nationales, la construction d'une nouvelle journée d'action unitaire vont rythmer les prochains jours afin que des mesures immédiates soient prises sur la charge et les conditions de travail ainsi que sur la reconnaissance.

Branche Télécoms

Orange : Stress au travail

Une nouvelle fois, la CGT seule a alerté la direction sur la mise en danger des 10105 salariés répondant à l'enquête de 2016.

En situation de stress décompensé, leur nombre précis est identifié dans les rapports des 14 domaines d'activités et les rapports des 279 CHSCT locaux.

Tous les élus et mandatés dans les CHSCT doivent s'emparer de cette enquête afin que les directions ne puissent pas évacuer les problématiques (Charges, intensité, contenu, complexité, reconnaissance...) liées au travail dont la principale cause est l'insuffisance du nombre d'emplois stables.

Si la CGT fait des droits d'alerte justifiés, la direction trouve parfois l'appui d'organisations syndicales pour ne mettre en place que des commissions.

La grande esbrouffe

Les négos salariales 2017 à Orange sont mal engagées ! Depuis la signature de l'accord de reconnaissance des compétences qui définit des budgets auparavant dans les négos salariaux, Orange a tendance à considérer que « c'est déjà pas mal ». Même les signataires de cet accord s'en offusquent.

Si tout le monde sera augmenté, les montants sont pour l'instant ridicules : 125 € bruts par an pour les cadres !

La CGT porte une démarche unitaire de toutes les organisations syndicales, avec succès jusqu'ici, pour faire front à Orange et exiger un rééquilibrage de la répartition des richesses en faveur de ceux qui les créent.

Les salariés doivent peser dans cette négociation, la CGT leur en donne les moyens avec un sondage sur ce que vous voulez.

Échos

Pas de honte

Une offre d'emploi sur deux diffusées sur le site de pôle emploi est illégale : 653 identifiées comme illégales sur les 1298 offres répertoriées le 17 février 2017.

À Créteil, Lyon, Marseille et Rennes, on trouve des offres qui proposent un commerce pour 880 000 € ou une annonce de CDI pour un CDD de quelques jours.

Pôle emploi a bien mis en place en 2013 une agrégation des offres de nombreuses entreprises partenaires sur un unique plateforme censée procéder à une analyse sémantique pour alerter les conseillers sur tout motif d'illégalité, mais les résultats sont loin d'être là.

La CGT dénonce ce système qui laisse passer tant d'exemples tous aussi révoltants les uns que les autres.

Pour effectuer le contrôle par des agents formés, il faudrait créer pas moins 300 emplois.

Salaires

72% de mécontents

L'emploi, le grand absent de la campagne présidentielle

L'étude récente de Cadremploi sur la rémunération des cadres révèle que près des trois quarts des cadres (72%) se disent insatisfaits de leur salaire. 54% d'entre eux ont décidé de demander une augmentation ou à défaut attendent une prime exceptionnelle en compensation. Ils estiment à 54% que leur rémunération ne tient pas compte de leur engagement dans l'entreprise, des horaires « extensibles en raison d'une charge de travail importante ».

Ils déplorent aussi le manque de reconnaissance. Les demandes de revalorisation salariale restent corrélées, pour la majorité d'entre eux, aux entretiens individuels annuels toujours mal vécus : un sentiment d'injustice, opacité des décisions de la hiérarchie, défiance envers les managers, complexité et délais de retour trop importants.

0% d'augmentation

Les salaires restent cloués au sol chez Air France

Depuis 6 ans, il n'y a pas de hausse générale des salaires à Air France. Malgré les promesses et les signatures, la hausse promise de 67% puis 41%, fini à 17,6% pour 2016 et pas pour tous.

Alors que la rémunération des dirigeants a fait réagir, L'enveloppe des augmentations individuelles, promo ancienneté et performance incluses sera de 2,1%.

Cela signifie aucun rattrapage sur la perte du pouvoir d'achat, pas de revalorisation du travail de nuit ni du week-end, des primes et des indemnités inégales, pas de mesure d'égalité femmes/hommes ; rien sur la réintégration de l'ancienneté des cadres, ni sur la réintégration de la prime d'ancienneté dans le salaire de base de tous les salariés ».

International

Un début ?

Onze pays de l'Union européenne (France, Luxembourg, Malte, Suède, Autriche, Allemagne, Portugal, Italie, République Tchèque, Pays-Bas et Slovaquie) se sont entendus pour mettre en œuvre un « socle européen des droits sociaux ». Dans une déclaration conjointe transmise à la Commission Européenne, les pays signataires listent des propositions qu'ils s'engagent à défendre lors du prochain sommet social européen.

Le texte demande le droit à un salaire minimum et plaide pour le « droit à la déconnexion des salariés ».

Mais cette déclaration serait bien plus crédible si les signataires ne mettaient pas en œuvre, comme Bernard Cazeneuve en France, des politiques libérales dans leur pays et si Malte et le Luxembourg n'étaient pas des paradis fiscaux !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Pas de honte (bis)

En plein conflit social depuis plusieurs semaines, Aréva NC Malvési à Narbonne décide de suspendre plusieurs contrats de travail de salariés. Raison invoquée : la sécurité.

Le conflit repose sur une grève de 4 heures par jour uniquement et porte les revendications de la CGT d'obtenir un engagement fort sur l'emploi, avec le maintien de l'activité sur le site pendant la période de transition 2018-2020.

La sécurité n'est qu'un prétexte pour culpabiliser encore davantage les salariés qui se battent pour leur emploi et auxquels on enlève toute rémunération et indemnité de quelque nature que ce soit...en tentant de surcroit d'opposer les salariés et leurs représentants qui eux, toucheraient leur salaire ! Ce qui est totalement faux.

Emploi

Négos chômage, c'est NIET !

Les négos ont débuté ce 7/03, au MEDEF, négociateur patronal absent. Au menu : lissage donc baisse des allocations ; Un an d'allocation en plus à 50 ans, ce sera plus tard ; Refus de taxation des contrats courts ; Cotisation sur stock-options/ intérressement/ déplafonnement cotisation ; Droits des nouvelles formes d'emploi ; Renforcement des sanctions, baisse aide création/reprise d'entreprise.

Financement du pôle emploi, contribution secteur public, les frontaliers, les intermittents.

La CGT dénonce des mesures plus défavorables aux femmes. La CGT propose le financement par la taxation des contrats courts et le transfert d'impôt.

La CGT entend peser sur ces négos, via l'unité syndicale et par la mobilisation du 21 mars.

L'emploi inaudible

Voilà sans doute la conclusion de 5 années durant lesquelles F. Hollande a fait espérer une inversion de la courbe du chômage : seuls 16% des personnes interrogées accordent leur confiance aux « responsables politiques » pour « réduire le chômage », contre 84% qui affichent leur défiance, selon un sondage Harris.

Plus grave, plus de trois Français sur quatre (77%) regrettent que le sujet de l'emploi ne soit « pas suffisamment traité » dans la campagne.

Pour les Français, les priorités sont de « lutter contre le chômage des jeunes » (92%), de « faciliter le recrutement pour les PME » (90%), de « lutter contre le travail précaire » (81%), « contre la concurrence étrangère » (80%) et « contre le chômage des seniors » (76%).

Égalité

Un 8 Mars qui fera date !

Outre des milliers d'initiatives, cette journée a pris une ampleur inédite dans les entreprises à l'heure où les femmes cessent d'être payées (15h40).

Ce succès de la mobilisation unitaire est un message envoyé au patronat et aux candidat-es aux prochaines élections : « nous n'accepterons aucun recul ou remise en cause des droits et libertés des femmes ». L'obstruction des négociations égalité professionnelle, le blocage des mesures pour l'égalité, c'est fini.

Faisons de l'égalité salariale, de la reconnaissance des métiers à prédominance féminine, de la protection des femmes enceintes, de la durée du travail, des temps partiels imposés des sujets de négociation.

L'égalité, la mixité, le respect, la dignité, ne se résument pas à quelques femmes de plus dans les CA.

C'est tous les jours que ça se gagne.